



territoires
partagés

Créateurs d'aménagements durables

Territoires Partagés
11 rue des Frères Lumières
44119 TREILLIERES
Tél : 02 85 52 48 78
Courriel : contact@territoires-partages.fr



Mairie des Landes-Genusson
15 Rue d'Anjou
85130 LES LANDES-GENUSSON
Tél : 02 51 91 62 77
Site : <https://leslandesgenusson.fr/>

PROJET D'EXTENSION DU CIMETIÈRE



DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SOMMAIRE

A. Diagnostic 4

- I. La localisation 5
- II. Le périmètre d'étude 6
- III. L'historique 7
- IV. La topographie 8
- V. Les séquences 9
- VI. Les accès et stationnements 10
- VII. Les vues sur le cimetière 11
- VIII. C1 12
- IX. C2 13
- X. C3 14
- XI. Les études de sol 15

B. Références 16

- I. Cimetières 17
- II. Désimperméabilisation 25
- III. Colombarium et jardin du souvenir 26
- IV. Cavernes 27

V. Préaux 28

VI. Préau retenu 29

C. Avant-Projet 30

- I. plan masse 31
- II. La programmation capacitaire 32
- III. accessibilité 33
- IV. L'arrivée dans le C3 34
- V. L'arrivée dans le C3 35
- VI. L'arrivée dans le C2 36

D. Palettes 37

- I. Matériaux 38
- II. Mobilier 39
- III. Végétaux - arbres 40
- IV. Arbustes 41
- V. Grimpantes 42
- VI. Vivaces, graminées 43

E. Annexes 44

Extension du cimetière communal

Notice de présentation

Situé à l'origine traditionnellement autour de l'église communale, le cimetière historique des Landes Genusson a été déplacé au 19^e siècle à son emplacement actuel. Il se trouvait alors situé à la limite de la zone bâtie du bourg. L'urbanisation des deux derniers siècles a ancré définitivement cet aménagement communal au cœur de notre agglomération. Il est ainsi devenu, au même titre que l'église, les écoles et les salles communales, un élément de notre patrimoine collectif et de notre paysage urbain.

Une première extension a été réalisée, au Sud-Est, au XX^e siècle afin d'en accroître la capacité. Compte tenu de l'accroissement constant de notre population, cette extension sera entièrement consommée dans un très proche avenir.

La municipalité a donc lancé une réflexion pour la réalisation d'une nouvelle extension sur une réserve foncière propriété de la commune et préservée à cet effet par les différents documents d'urbanisme. Les élus ont également souhaité porter leur réflexion sur un réaménagement de l'ensemble du site, dans le but de rendre accessible, d'homogénéiser et de conserver à cet espace toute l'intimité, la quiétude et l'environnement nécessaire au recueillement et au souvenir.

Il convenait également d'en assurer l'accessibilité pour tous, et d'y apporter des éléments de confort facilitant la venue dans ce lieu. On peut ainsi citer un préau pour abriter les cérémonies, des bancs et une végétalisation renforcée. Une rampe PMR vient créer une connexion entre les cimetières C1 et C2, jusque là inexistante.

La commune a fait le choix d'ajouter une nouvelle entrée Rue du Stade pour pouvoir accéder à l'extension plus facilement. Celle-ci sera doublée d'une poche de stationnements de 48 places dont une place PMR. En terme de stationnements, 21 places (dont une PMR) existent déjà à l'angle des cimetières C1 et C2, un parking de 31 places dédié au stade municipal existe rue du Stade.

Une allée principale sera réalisée en béton balayé, elle servira de liaison entre toutes les parties des trois cimetières et respectera les normes PMR en terme de revêtements et pentes selon les normes en vigueur.

Une signalétique des allées et un agrandissement du jardin du souvenir compléteront l'aménagement. Les traitements de surface de l'extension devront faciliter la gestion des espaces, sans utilisation de produits phytosanitaires comme rendu obligatoire depuis peu.

Un traitement des vis-à-vis renforcera la notion d'intimité entre cimetière et propriétés riveraines.

Enfin, les pratiques en matière de sépultures évoluant au fil des générations, la commune proposera outre les caveaux classiques, des caveaux en plein terre et des cavurnes pour satisfaire aux nouvelles formes de sépultures et répondre aux attentes du plus grand nombre (Cf données des 5 dernières années 2018 à 2022 page 21 de la présente notice). Le projet prévoit donc 116 nouveaux emplacements pour caveaux, 44 nouvelles cavurnes et 50 nouveaux columbariums répartis sur 2 murs. Une extension future est également envisagée à l'Est du cimetière C3.

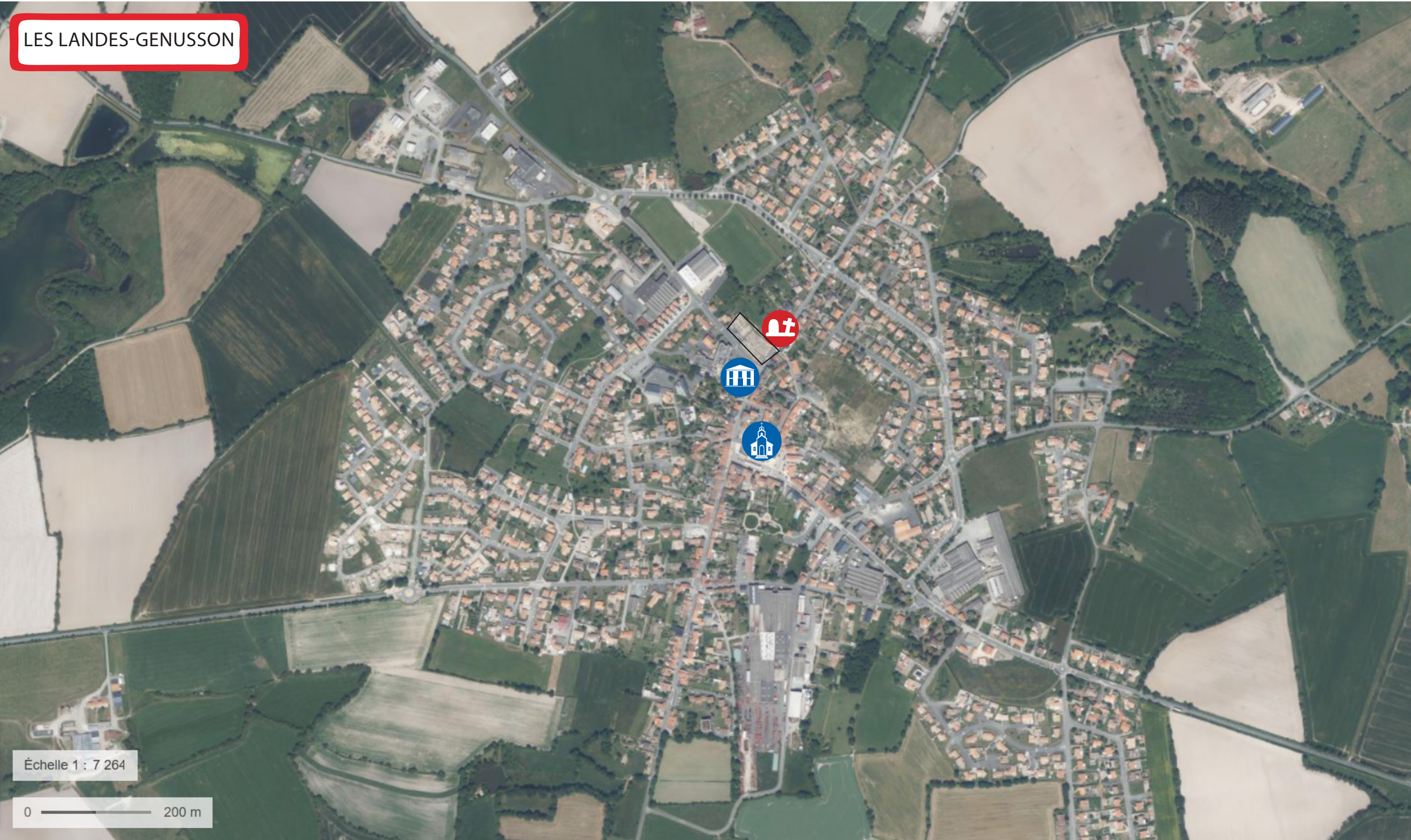
Ce projet étant soumis à autorisation préfectorale, il nécessite la tenue d'une enquête publique.



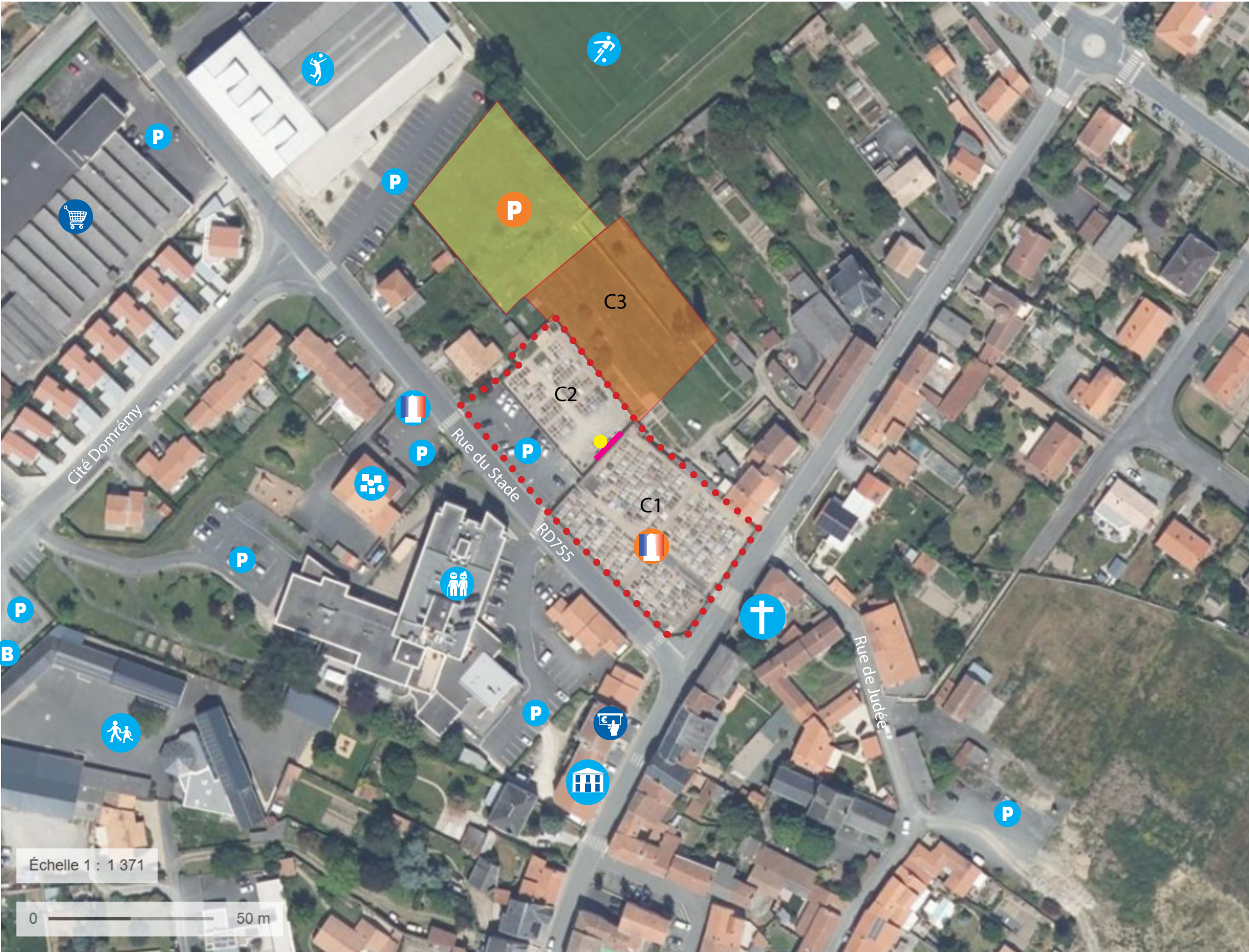
DIAGNOSTIC

LA LOCALISATION

Le cimetière historique se situe rue de Brière, ses extensions rue de Ranglieu



LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE



- Légende :
- ● ● Périumètre Cimetière existant
 - Commerce hors périmètre
 - 🏦 Banque
 - 🛒 Magasin
 - Service hors périmètre
 - ✚ Chapelle
 - 🏛 Mairie
 - 👥 Ephad
 - 🏠 Foyer des jeunes
 - ⚽ Stade municipal
 - ⚽ Terrain de foot
 - P Parking
 - 👶 Ecole
 - B Arrêt de bus
 - Dans le périmètre
 - 🇫🇷 Monument aux morts
 - Jardin du souvenir
 - Colombariums
 - Extension cimetière C3
 - Futur parking

L'HISTORIQUE



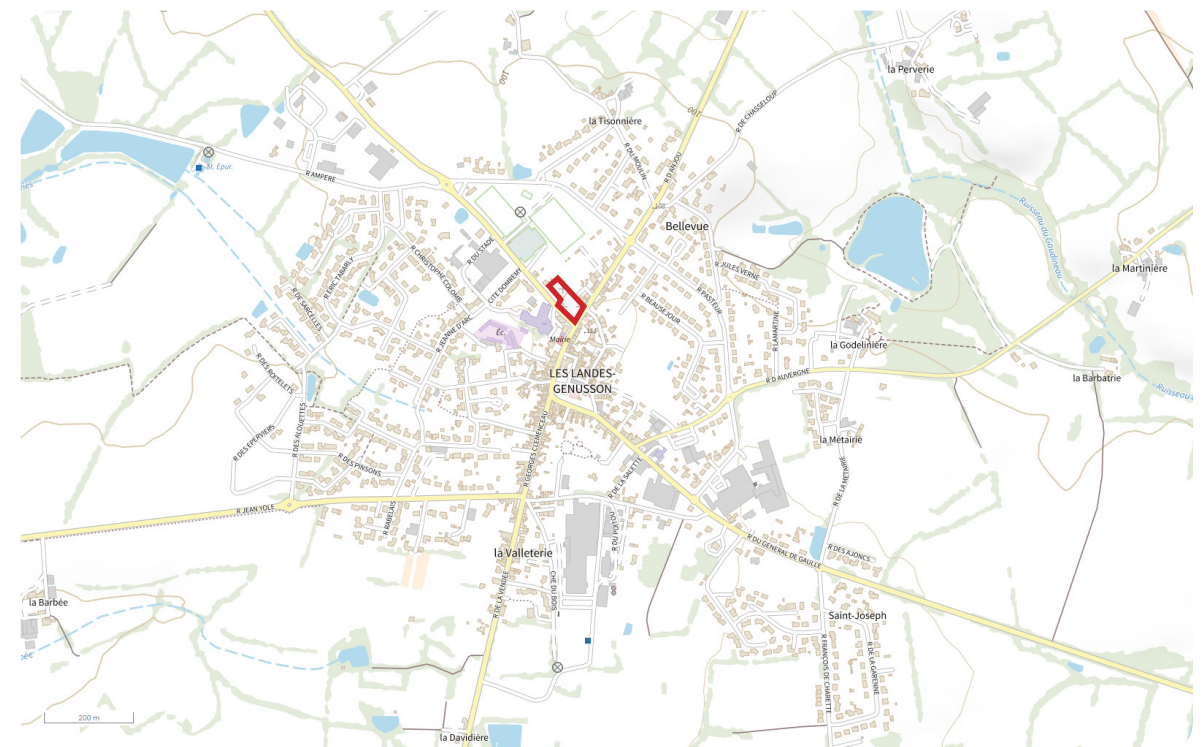
18^e s.



1820 - 1866



1950

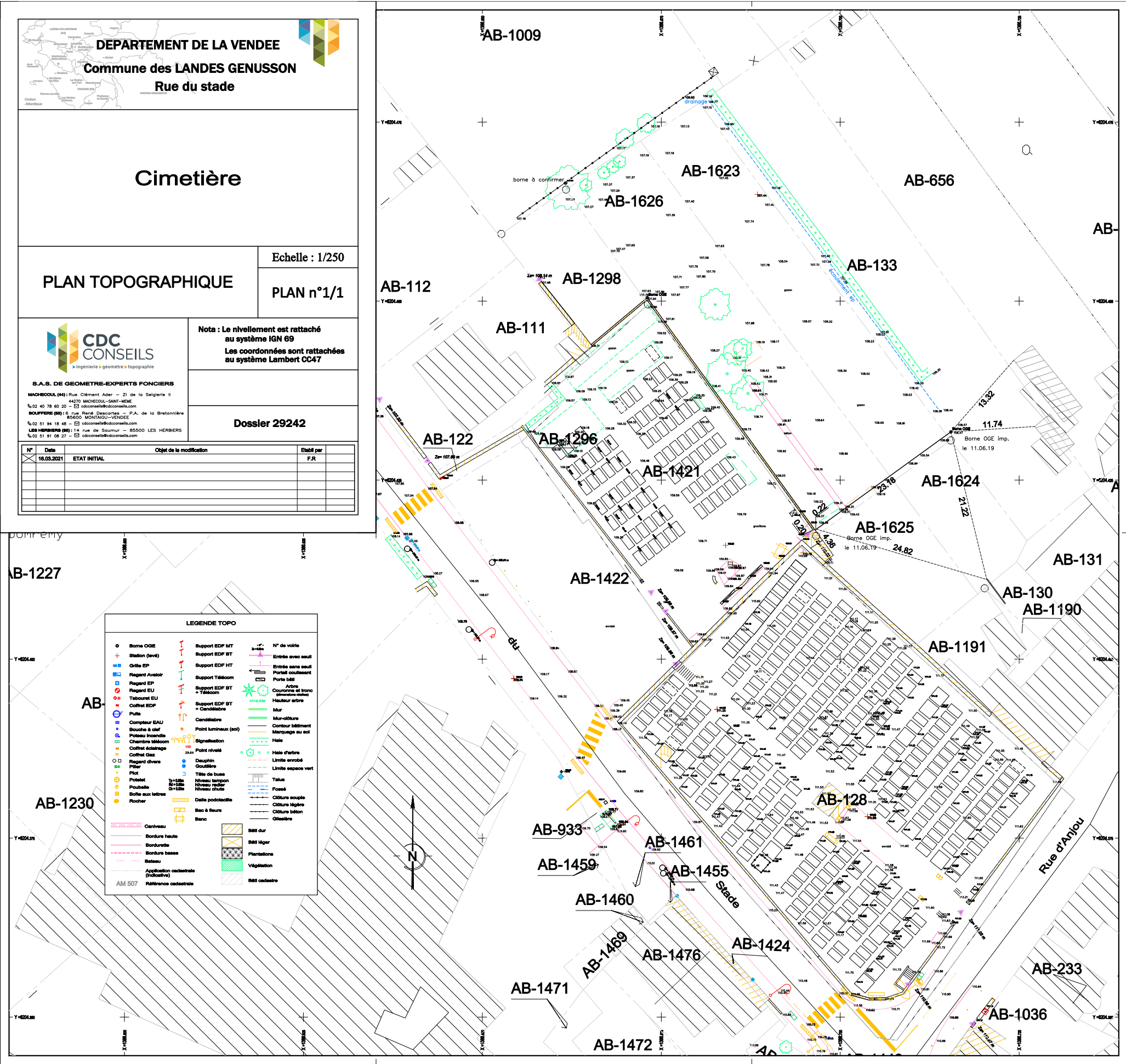


2023

Un site périphérique peu à peu cerclé par l'urbanisation (logements le long des rues puis équipements sportifs).

LA TOPOGRAPHIE

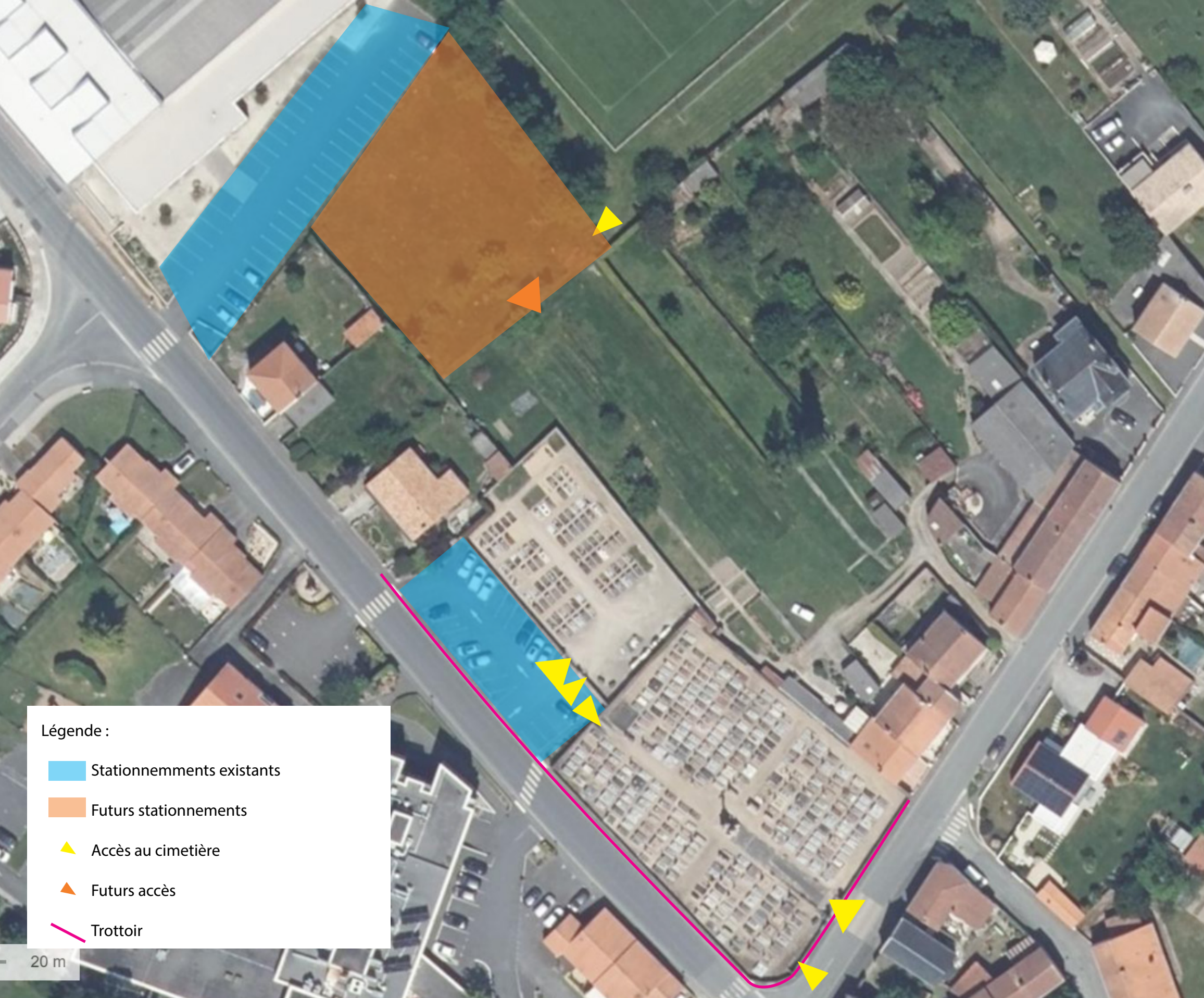
Un pente globale vers le nord.
Une déclivité d'environ 1mètre entre
chaque cimetièr (C1, C2 et C3).



LES SÉQUENCES



LES ACCÈS ET STATIONNEMENTS



Accès principal C1



Accès C2 depuis le parking du cimetière



Accès C1 depuis le parking du cimetière



Accès C3 depuis le parking du stade

LES VUES SUR LE CIMETIÈRE





Mise à part l'allée principale, le cimetière historique est intégralement en stabilisé, les tombes ne sont pas mises en scène.



Une allée en enrobé souligne le monument aux morts situé au centre du C1.



L'allée principale crée un axe de la chapelle au monument aux morts passant par l'entrée principale.



La première allée est accessible par quelques marches



Un accès annexe à l'angle Sud du C1.



Le cimetière est principalement en sablé mis à part quelques carrés de gazon.



Le parking du cimetière donne accès au C1 et C2, il n'y a pas de communication directe entre le C1 et C2.



Espace dédié aux columbariums et au jardin du souvenir le long du mur entre C1 et C2.



Un ossuaire se trouve à l'angle entre les cimetières C1 et C2.



Un reliquas de verger sera conservé.



On constate un dénivelé d'un mètre entre le C2 et C3.



Accès entre le terrain de foot et l'extension du cimetière.



La limite de l'extension du cimetière n'est pas matérialisée

LES ÉTUDES DE SOL

F.1. Conclusions

L'analyse du contexte géologique et hydrogéologique local sur la base de notre étude hydrogéologique, incluant en particulier l'analyse des investigations réalisées en mars et mai 2023 et aussi de notre enquête de terrain, indique que :

- le sous-sol est constitué, au droit du site, jusqu'à moins de 5 m de profondeur/TA et sous la couche de recouvrement (terre végétale, remblais), essentiellement par des couches limoneuses (Limon des plateaux du Quaternaire), avec en profondeur les formations d'altération du socle granitique (arènes, granite altéré), qui constituent le principal aquifère.
- le toit de la nappe pérenne du socle étant a priori à plus de 1,0 m de profondeur/TA au droit du site, le projet interfèrera essentiellement avec cette nappe en particulier, suite à des périodes de forte pluviométrie (la présente étude ne correspond pas à une étude des niveaux caractéristiques selon le DTU 14.1 : pour obtenir de tels niveaux normés, il est nécessaire de réaliser une étude hydrogéologique spécifique comportant un suivi piézométrique pendant une durée d'un an).
- la perméabilité des couches limoneuses est potentiellement faible, dans la zone non saturée au-dessus du toit de la nappe ;
- cette potentielle mauvaise aptitude du sous-sol à l'infiltration des eaux pluviales et un positionnement du site en contrebas du site actuel, implique qu'il sera nécessaire de mettre en place un dispositif de collecte et d'évacuation des eaux pluviales hors du site, pour éviter toute stagnation d'eau dans cette partie du cimetière ;
- l'absence d'usage sensible des eaux souterraines issues de cette nappe du socle dans les environs immédiats du site, en particulier pour la production d'eau potable.

Ainsi l'analyse des données démographiques de la Commune nous permet donc d'estimer que :

- un nombre minimal de tombes de l'ordre de 429 pour une durée de rotation de 10 ans (pour un NDA = 30) ;
- une surface maximale correspondante de 0,5 ha environ pour une surface unitaire de 12 m² par tombe (y compris voirie), soit de l'ordre de la surface totale des parcelles envisagées pour le projet y compris la surface encore disponible dans le cimetière existant (estimée de l'ordre de 800 m²).

F.2. Préconisations

F.2.1. Modalités de terrassement

D'après les normes en vigueur, la profondeur des caveaux devrait atteindre une profondeur de l'ordre de 2 m.

D'après les connaissances actuelles, il est possible d'estimer la bonne tenue des fouilles.

Cependant il est possible qu'il y ait des instabilités de fouille en période de forte pluviométrie, en cas de création d'écoulement dans les formations superficielles du fait de la faible cohésion potentielle des terrains.

Conformément à la réglementation en vigueur, un talutage provisoire stable ou la mise en œuvre d'un blindage adapté devra être réalisé a minima pour toute fouille d'une profondeur supérieure à 1,3 m/TA.

F.2.2. Niveau de nappe et fluctuations

Les investigations réalisées dans le cadre de ce projet au droit du site (mars et mai 2023, période proche des niveaux de hautes eaux annuelles) ont mis en évidence la présence de la nappe à faible profondeur à cette période, avec l'observation de marqueurs d'oxydation dans les sondages au droit du site, permettant d'envisager de l'humidité dans le sous-sol à moins de 2 m de profondeur par rapport au terrain actuel.

La réalisation d'un suivi piézométrique (de fréquence minimale mensuelle pendant au moins un an) au droit du piézomètre sur le site est préconisée afin de confirmer la présence de remontée de nappe à faible profondeur.

F.2.3. Vulnérabilité de la nappe superficielle

La nappe contenue dans les formations superficielles est a priori vulnérable vis-à-vis des risques de pollution potentiellement engendré par le projet.

Toutefois, aucun ouvrage à usage sensible captant ces formations n'est a priori présent à proximité du site.

Le projet ne semble donc pas avoir d'impact sur l'utilisation des eaux souterraines aux environs du site.

Cependant, la présente mission n'inclue pas d'étude d'incidence du projet.

Pour cela, si nécessaire, il y aura lieu de réaliser une mission spécifique.

F.2.4. Gestion des eaux de ruissellement

Par défaut, en l'absence d'étude du ruissellement en provenance de secteurs en amont du site (en particulier du site actuel au sud du site), nous préconisons sur la zone du projet la mise en place d'un système de collecte des eaux de ruissellement tel que caniveaux et réseau de collecte des eaux pluviales connecté au réseau d'eaux pluviales de la commune.

F.2.5. Gestion des eaux souterraines

Etant donné la présence de la nappe observée au droit du site lors des investigations menées dans le cadre du projet (mai 2023), le faible risque de remontée de nappe d'après le BRGM, et la gestion des eaux pluviales préconisée, il est préconisé la mise en place de caveaux étanches ou à défaut un drainage des eaux souterraines en première approche pour des fosses d'une profondeur supérieure à 1,0 m/TA en l'absence de mise en place d'un suivi piézométrique sur une année au droit d'un piézomètre captant la nappe du socle et installé dans la zone d'extension du cimetière.

Par contre, en l'absence de mise en place d'un système de gestion des eaux pluviales efficace limitant (voire supprimant) le risque d'écoulements dans les formations superficielles, la mise en place de caveaux étanches (cuvelage) sera alors préconisée.

RÉFÉRENCES

CIMETIÈRES

Cimetière de La Baule



Préau d'accueil avec une perspective



Espace toilette et bureau



Passerelle en bois avec des banc sur les cotés



Espace intime pour les caveaux



Passerelle en bois avec toit



Espace toilette et bureau

Cimetière de Saint-Jean de Boisseau



Préau couvert avec banc



Bancs et bandes plantées

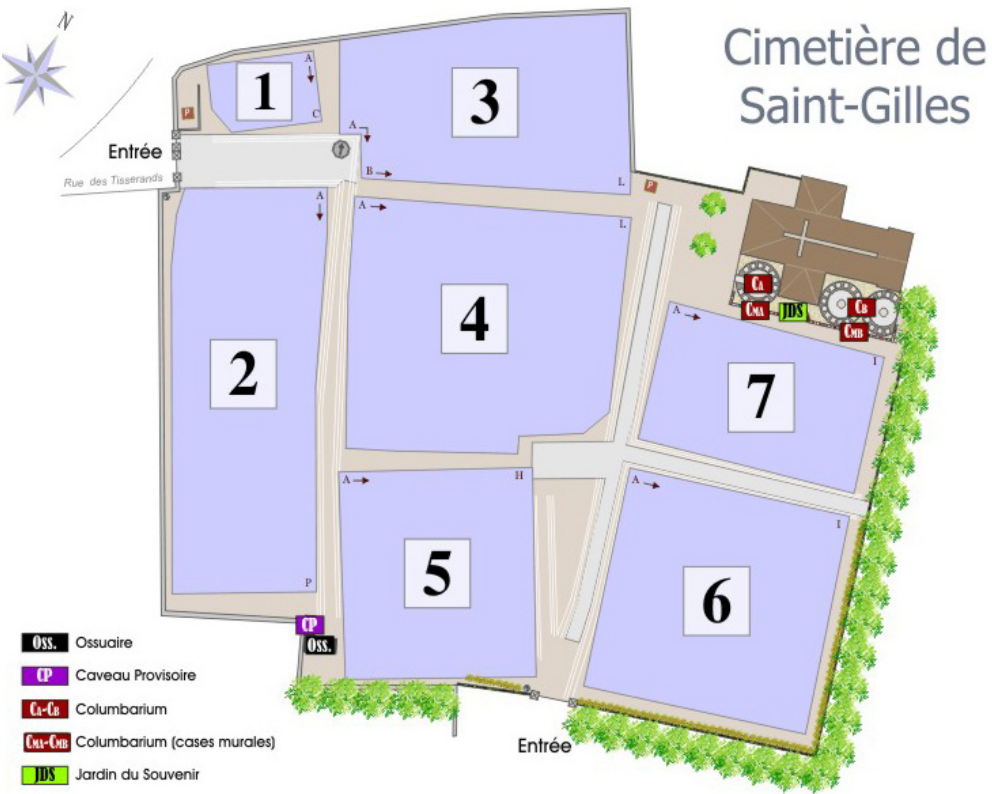


Préau avec un espace de rangement



Mobilier à arrosoir

Cimetière Saint-gilles à Clisson (44)



Chemins et espace autour des tombes en herbe



Chemins avec pas japonais pour éviter le piétinement dans l'herbe

Cimetière de Grandchamp-des-FONTAINES (44)

Une extension paysagère en cours de travaux
MOE : AGPU

Nouvel accès
Préau de cérémonies laïques
Bloc toilettes



Cimetière La Turballe (44)

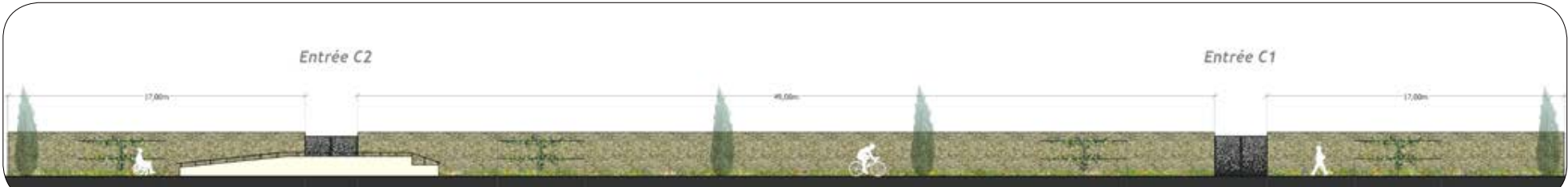
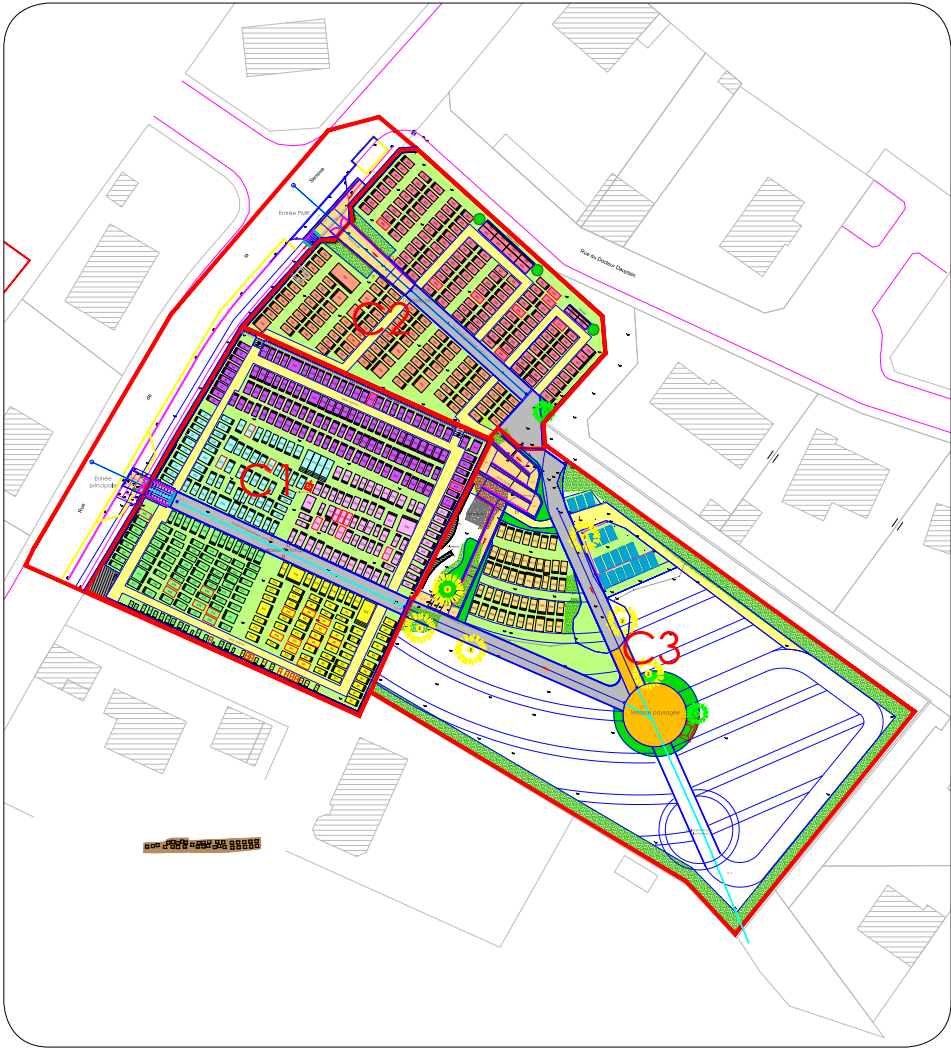
Une extension paysagère en cours de travaux

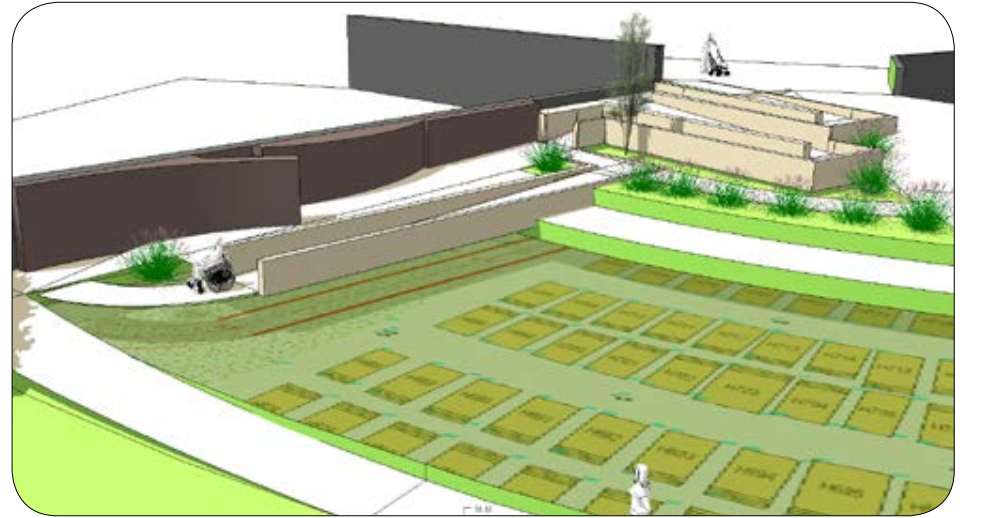
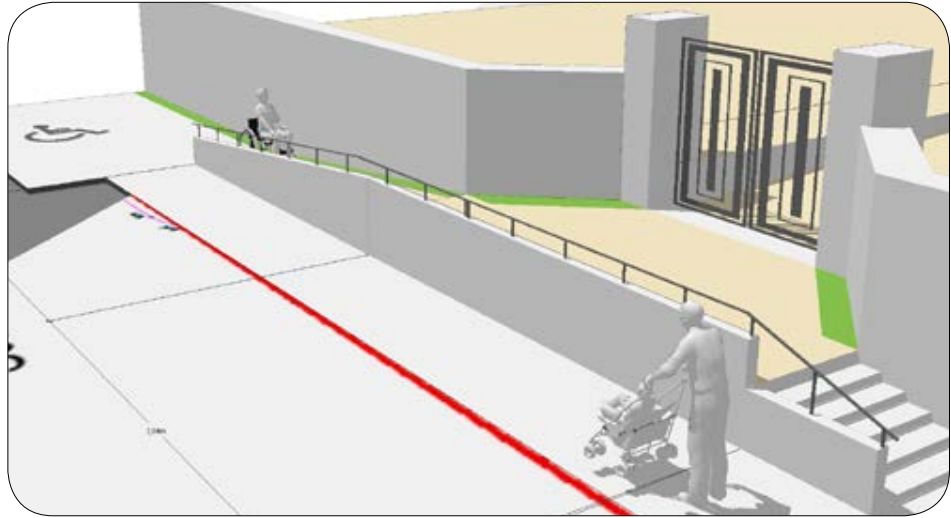
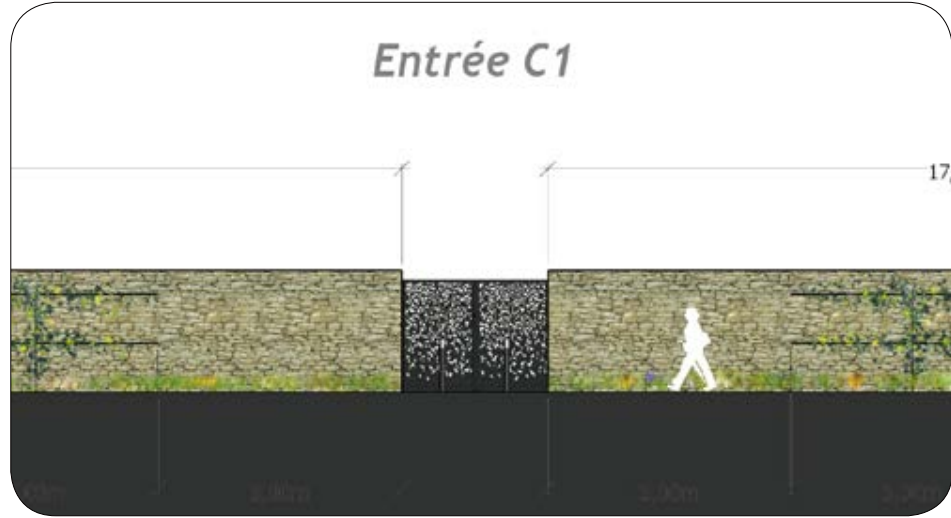
MOE : AGPU



Cimetière de Mauves-sur-Loire (44)

Une mise en accessibilité pour relier 3 cimetières/plateaux
de différentes hauteurs
MOE : AGPU





DÉSIMPERMÉABILISATION



COLOMBARIUM ET JARDIN DU SOUVENIR



Répondre aux nouvelles pratiques d'inhumation
Une sépulture sur deux

Colombariums



CAVURNES

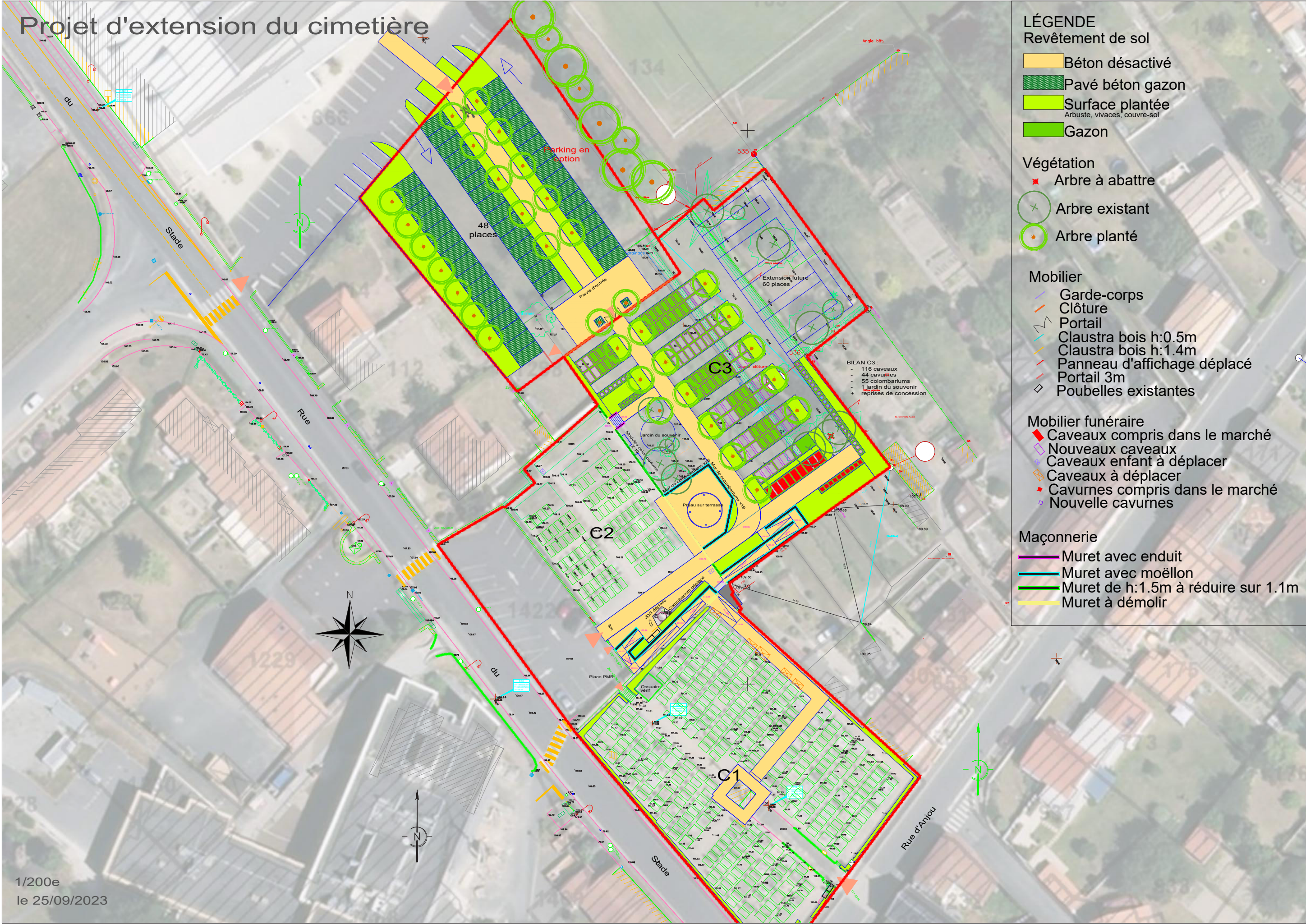


PRÉAUX



AVANT-PROJET

PLAN MASSE



LA PROGRAMMATION CAPACITAIRE

- 116 nouveaux emplacements pour caveaux
- 44 nouvelles cavurnes
- 50 nouveaux columbariums



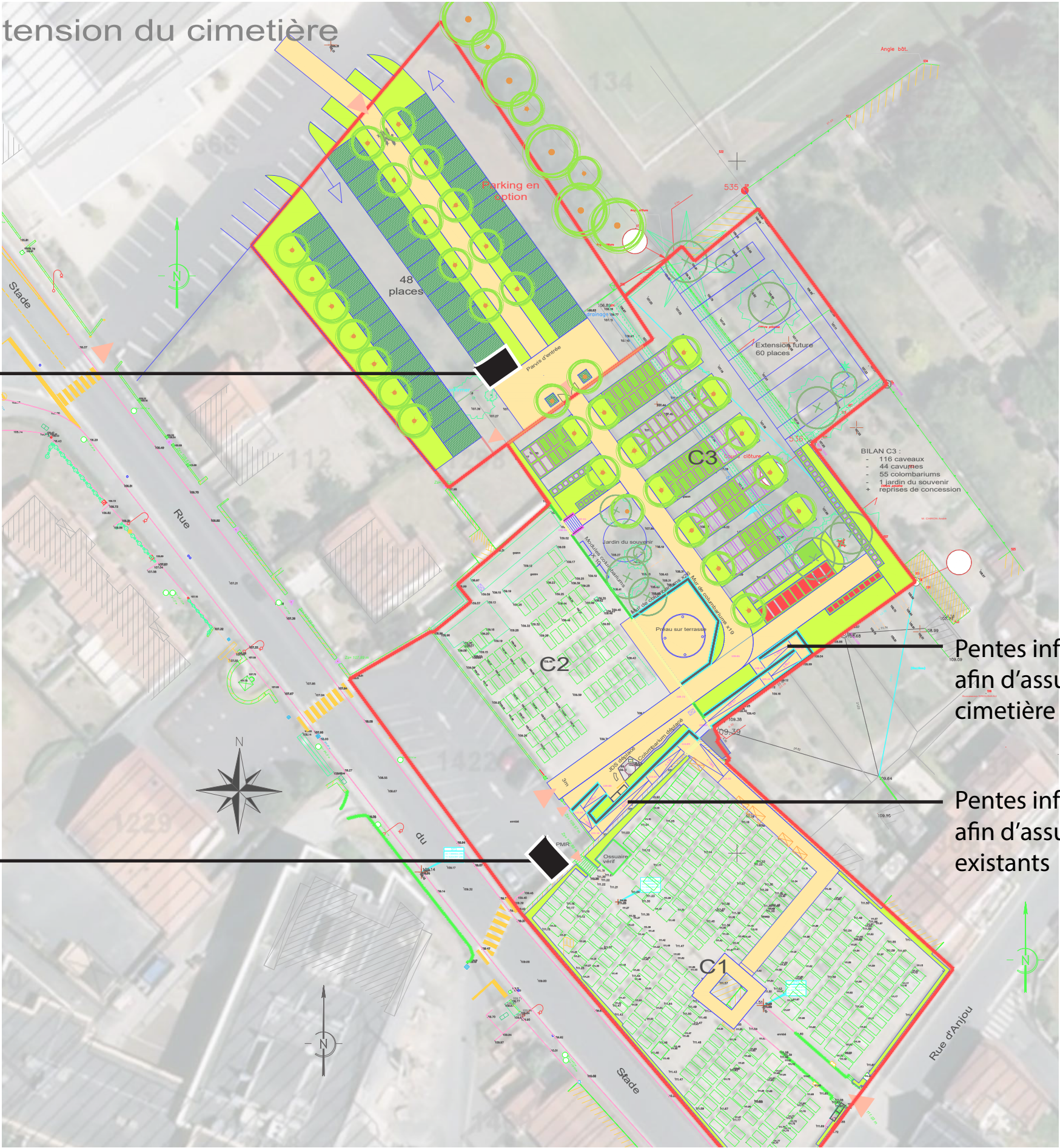
ACCESSIBILITÉ



Future place PMR pour l'accès aux C3



Place PMR existante pour l'accès aux C1 et C2



Pentes inférieures à 5% avec paliers de repos afin d'assurer l'accessibilité à l'extension du cimetière

Pentes inférieures à 5% avec paliers de repos afin d'assurer l'accessibilité entre les cimetières existants

L'ARRIVÉE DANS LE C3 *DEPUIS LA NOUVELLE ENTRÉE CRÉÉE*



L'ARRIVÉE DANS LE C3
DEPUIS LE C2



L'ARRIVÉE DANS LE C2 *DEPUIS LE PARKING EXISTANT*



PALETTES

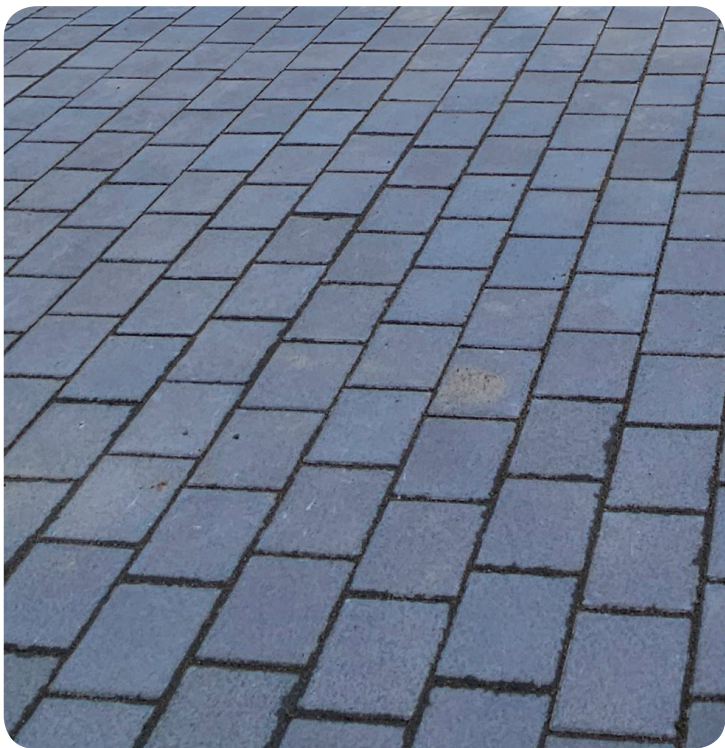
MATÉRIAUX



Enrobé beige



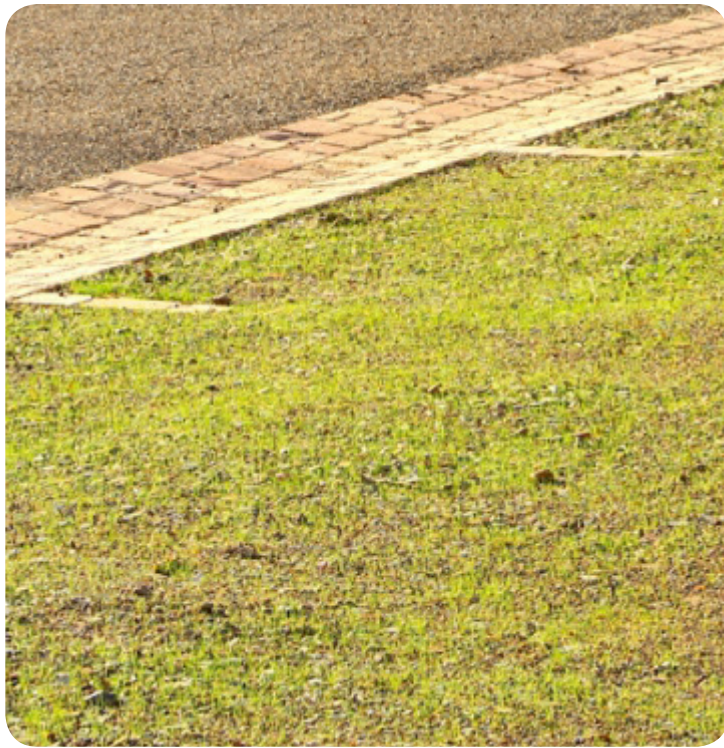
Enrobé noir



Pavé



Pavé joint gazon



Mélange terre pierre



Massif



Prairie

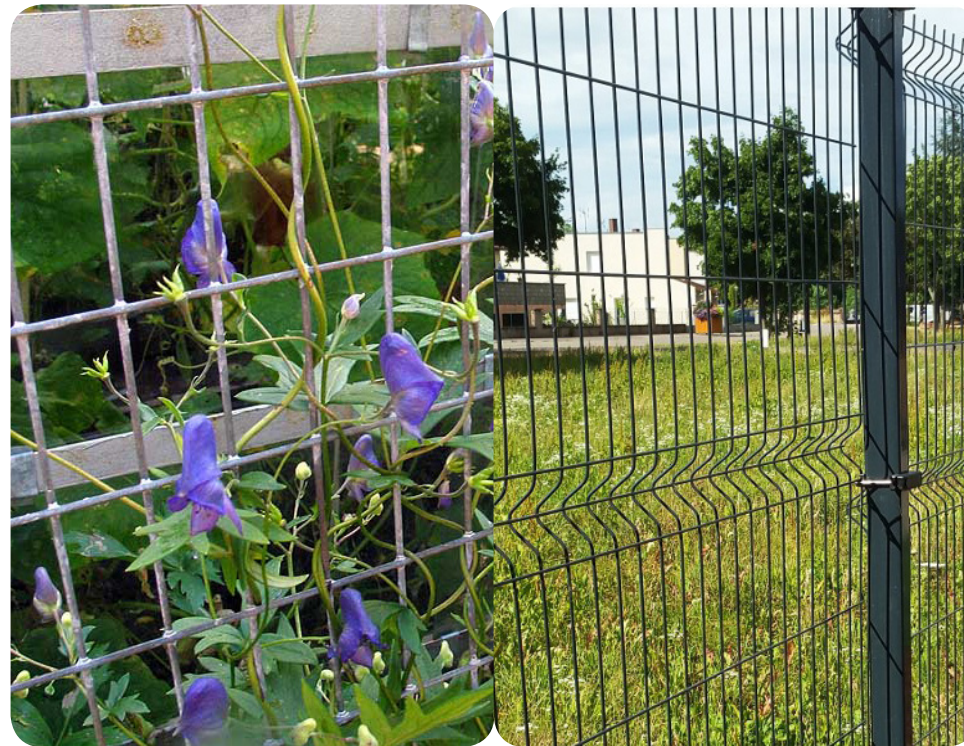


Gazon

MOBILIER



Banc (EMAU SOLO - MMCité)



Cloture en treillis avec grimpantes



Cloture en treillis ave l mes de bois



Porte arrosoirs



Signal tique borne



Bastaing bois vertical

VÉGÉTAUX - ARBRES



Quercus ilex



Paulownia tomentosa



Tilia cordata



Taxus baccata

ARBUSTES



Choisya ternata 'Aztec pearl'



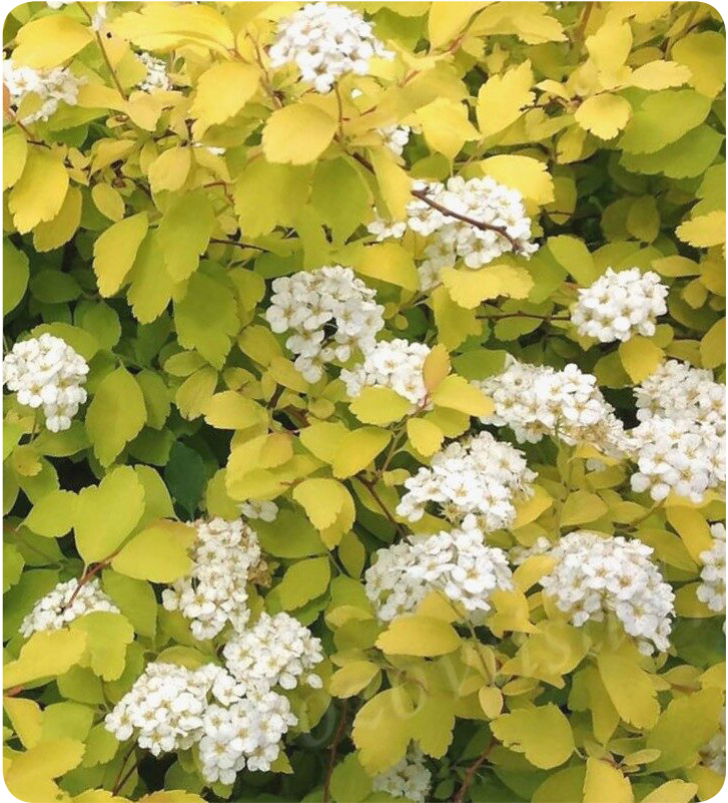
Hydrangea macrophylla 'Red baron'



Cistus x purpureus



Cistus corbariensis



Spiraea vanhouttei 'GoldFountain'



Pittosporum tenuifolium



Viburnum opulus



Mahonia eurybracteata

GRIMPANTES



Passiflora Caerulae



Akebia quinata



Clematis armandii



Vitis Palatina



Vitis vinifera Argentina



Trachelospernum jasminoides



Lonicera japonica



Lonicera henryi

VIVACES, GRAMINÉES



Leucanthemum superbum 'Becky'



Gaura lindheimeri



Dietes iridoides



Euryops chrysanthemoides



Allium globemaster



Pennisetum orientale 'Karley rose'



Carex elata 'Aurea'



Stipa tenuifolia



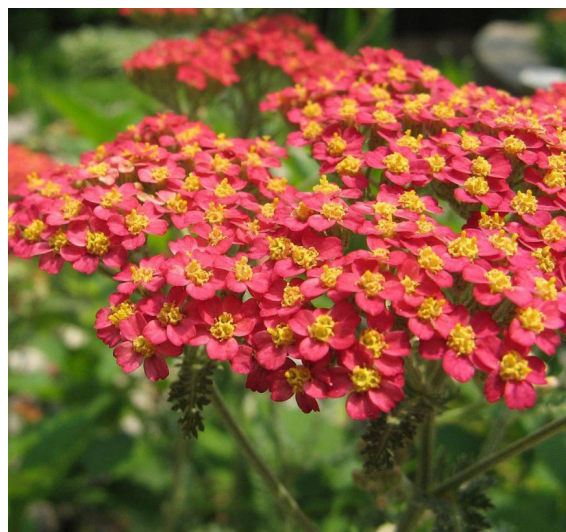
Euphorbia characias



Agapanthe hybride Ever Sapphire



Lavandula angustifolia 'Hidcote'



Achillée millefolium 'Paprika'



Delosperma cooperi



Arabis caucasica Variegata



Carex morrowii 'Ice Dance'

ANNEXES

MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE EXTENSION DU CIMETIÈRE

